

## Contrats aidés :

# En savoir plus sur votre devenir !

## Réunion Lundi 2 octobre : 9h-12H

La CGT et Supap Fsu sont intervenus auprès de la Mairie de Paris en comité technique vendredi 22 septembre (en pj déclaration). La Ville ne s'est pas prononcée en faveur de nos demandes et n'a annoncé aucune mesure concrète.

Lundi, nous avons aussi diffusé une lettre aux élu-es du conseil de Paris afin de les alerter sur les situations dramatiques que vous traversez à cause des mesures injustes du gouvernement MACRON. Nous les avons aussi interpellé-es sur leurs responsabilités (PJ lettre aux élu-es) !

Nous revoyons la DRH ce mercredi 27 septembre sur le devenir des contrats aidés.

C'est pourquoi nous vous proposons lundi 2 octobre de vous rencontrer pour :

- Faire un compte rendu de ces premiers échanges avec la Ville de Paris
- Echanger sur les actions pour peser sur le devenir de vos emplois : En effet, face aux rassemblements, manifestations, actions des salarié-es en contrats aidés, le gouvernement peut encore revoir ses décisions...



Cette réunion est autorisée sur votre temps de travail par l'administration. Il vous suffit de prévenir votre responsable dans la mesure du possible 3 jours à l'avance soit mercredi.

**RENDEZ - VOUS LUNDI 2 OCTOBRE 2017 9h - 12 h**

**Bourse du travail - salle Louise Michel**

**République -3 rue du château d'eau, 75010 Paris**

En attendant, pour s'organiser et pouvoir avoir une vision d'ensemble :

☞ **Remplissez la fiche contact** en PJ. Cela permettra de recenser chaque cas individuel, et d'organiser la défense de chacun.

☞ **Prenez contact** avec les syndicats (contacts SUPAP-FSU [syndicat.supap-fsu@paris.fr](mailto:syndicat.supap-fsu@paris.fr) tel 01 44 70 12 80, contact CGT : [SYNDICAT-CGT-usnontitulaires@paris.fr](mailto:SYNDICAT-CGT-usnontitulaires@paris.fr))